

CONSEIL DE QUARTIER *Le Six*

Compte rendu réunion du jeudi 27 mai 2010

Participants : M. Delpic, Maire-Adjoint à la démocratie et aux travaux, excusé, a transmis par écrit les réponses aux questions posées avant la réunion (fiche ci-jointe).

Treize habitants participent à la réunion. A noter l'envoi trop tardif de la convocation aux habitués du CQ Six, que ce soit par mail ou par courrier postal (pour certains reçue le jour même).

1) Informations collectées lors de la dernière réunion de coordination du 25 mars 2010 et discussion

Lecture est faite de la présentation du budget 2010 soumise à la coordination des CQ. Il est souligné par un participant que cette présentation très « partisane » devrait être faite par un élu devant le CQ.

Lecture est faite du compte-rendu de la réunion de coordination à propos du collectif « TRACES » qui a été créé dans le cadre de la réflexion sur le quartier du Bois des Roches, et sur les travaux prévus dans notre quartier et dans la ville.

Aménagement du rond-point de la Fontaine de l'Orme : les travaux doivent démarrer fin mai

La rénovation de l'éclairage public dans la rue J. Brel et la rue A. Rimbaud jusqu'au Kiosque va être réalisée simultanément.

La rue Lecocq : projet de réfection en profondeur pour un coût estimé à 400 000€, en attente pour cause de défection de l'organisme censé commencer la rénovation des anciens logements de fonction à côté de l'école Lamartine.

Au Parc J. Vilar : création d'une aire de jeux pour enfants 3/5ans.

L'APU ne se réunit plus n'étant plus sollicitée. Une autre association l'ARBRE a été créée, elle poursuit la réflexion de la rénovation urbaine du Bois des Roches.

Projet Gambetta et pôle gare : G. Le Bihan fait part de la délibération votée la veille par le conseil communautaire de l'agglomération du Val d'Orge pour demander une subvention au STIF afin de réaménager les parkings de la gare en raison de la modification du projet Gambetta. Un courrier de l'agglomération va demander au STIF de ne pas conditionner sa subvention à un paiement des parkings.

Débat sur le nombre de places de parking et de stationnement à proximité de la gare et inquiétude des participants à l'éventualité de l'installation d'un péage pour ces parkings.

La municipalité a un projet d'aménagement de la place de Ber, jusqu'au collège Boileau, pour lequel une demande de subvention est en train d'être constituée, le dossier « Fonds Appui » devant être bouclé avant l'été. Dans ce projet est fait mention d'une création de marché. Il nous avait été dit qu'une réunion publique pour informer la population était envisagée : à ce jour elle n'a toujours pas eu lieu.

Discussion autour du trajet du bus DM16 qui passe, entre autres, dans la rue des Rosières : un habitant propose une action pour demander le remplacement par un minibus avec chauffeur et de revoir les horaires.

2) Présentation du projet budgétisé par la municipalité pour les abords du kiosque :

Les derniers plans sont présentés ainsi que le projet antérieur. L'ensemble de l'assemblée donne un avis favorable au nouveau projet qui devrait coûter moins cher (environ 70 000€).

Les membres de l'assemblée demandent qu'un nom soit donné au kiosque, par exemple celui de Jean Ferrat, musicien récemment disparu qui aurait toute sa place dans notre quartier qui célèbre déjà les grands noms de la chanson française.

Questions diverses :

Un membre de l'assemblée demande :

- est-ce que la zone sensible du Bois des Roches va disparaître lors de la révision prévue des zones sensibles ?

- crèche des P'tits loups qu'en est-il de sa destruction prévue pour 2010, pour y réaliser une aire de jeux ? cuve à dégazer, enfants qui squattent ?

Fin de séance : 22h30

FICHE adressée par M.Delpic et lue au cours de la réunion

Objet : Réponses aux 5 questions formulées par les représentants du conseil de quartier n° 6 « Le Six », dans le message du 24 mai 2010, relative à la réunion publique, jeudi 27 mai 2010.

Voici les 4 réponses concernant le secteur de la délégation de l'adjoint au maire, délégué à la voirie et aux espaces publics, et 1 relative à l'environnement.

I)- Quelle est la nature finale de l'aménagement que vous avez prévu pour le carrefour des rues Enfer / Montatons / Rosières / Léo Lagrange et le montant du budget alloué à cette opération ? (Sécurité routière)

Tout d'abord, cet aménagement concerne **uniquement** le carrefour, principalement un aménagement global pour sécuriser la circulation des piétons et produire un effet d'apaisement de la vitesse des conducteurs de véhicules. Il ne concerne aucunement la partie chaussée et trottoirs du pont SNCF de la rue d'Enfer.

Le projet final n'est pas terminé. Une réunion doit se dérouler sur le terrain avec les riverains immédiats du carrefour et les représentants du C.Q. 6, jeudi 3 juin, 2010 à 18 heures. Après plusieurs formules d'aménagements possibles, nous sommes arrivés (ou revenu à une solution allégée !) à une formule de carrefour surélevé **mais** allégé. Une entreprise de T.P. nous a proposé dernièrement un projet technique. Cette solution a nécessité une identification des différents relevés topo pour les écoulements, des % de pentes, etc.

A ce jour, toujours pas de lettre diffusée pour prévenir les riverains immédiats du carrefour, relative à la prochaine réunion de terrain, jeudi 3 juin 2010 à 18 heures. Le montant du budget alloué à cette opération : pour l'instant pas de chiffre. Mais le montant des travaux sera communiqué. Dès le premier jour des travaux, le coût global des travaux est public.

Quand les travaux de ce carrefour sont-ils programmés : Pas connu à ce jour. Peu probable en juillet 2010, certainement en septembre 2010.

II)- Rénovation de la rue Lecocq ? Quand ?

Je serais bref, car je pourrais écrire une page ! Quelle année, la rénovation : Je ne sais pas. UNE **rénovation totale** (chaussée et les 2 trottoirs) nécessite et nécessitera la mise en place au budget primitif annuel, un montant de 400 000,00 € TTC en section « Investissements ». Pas de subvention.

Quelle année la construction de l'immeuble du programme immobilier prévu rue Lecocq : se référer à la réponse qui sera fournie par Patricia Aoucheche.

III)- Calendrier pour la construction d'un ouvrage anti-bruit le long de la RN 104 à St Michel sur Orge (Environnement)

Référence des chiffres : Dossier public de la réunion de la CAVO, mercredi 26 mai 2010.

Mercredi 26 mai 2010 / soir sera procédé lors de la réunion du conseil de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, à un vote au sujet d'une autorisation permettant au Président de l'E.P.C.I. (La CAVO) à signer une convention de financement entre la région Î-d-F et la communauté d'agglomération du Val d'Orge pour la construction d'un ouvrage antibruit le long de la RN 104 à Saint-Michel-sur-Orge.

Dans le cadre du Contrat d'agglomération, le financement de cette opération avait prévu un financement du Conseil Général 91 et de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge (La CAVO). Il s'est avéré que, consulté le Conseil Régional d'Île-de-France, avait la possibilité d'apporter sa contribution pour cette réalisation. Non prévue initialement au Contrat d'agglomération, c'est donc sous forme de subvention que le financement de la Région Î-d-F peut avoir lieu. Cela nécessite l'établissement d'une convention de financement fixant les conditions d'attribution de la subvention régionale ainsi que les engagements réciproques des parties. Le plan de financement s'établit comme suit :

Subvention Région Î-d-F :	550 000 € HT.
Subvention Conseil Général 91 :	900 000 € HT.
Fonds propres de la CAVO :	550 000 € HT.
Total (HT) :	2 000 000 € HT.

Date de début des travaux de cette protection phonique le long de la RN 104 (planifiée à ce jour) : septembre 2010. Durée prévisionnelle des travaux : 8 mois.

Sous réserve d'aucun problème dans le dossier de demande de subvention en utilisant la convention précitée. Les travaux ne peuvent pas débiter avant l'acceptation du dossier.

Maître d'ouvrage : La CAVO.

IV)- Place de Ber :

Il est nécessaire de déposer le dossier avant mi juillet 2010, pour présentation à la commission permanente du C.G. 91, en septembre 2010. (cf. Fonds APPUI, villes solidaires 2007 / 2010)

Le cabinet n'a toujours pas transmis ses travaux. Date d'une prochaine réunion publique ? Quand ? Je ne fournis plus de date prévisionnelle ou de période. Toujours la difficulté d'appartenance foncière. Je laisse Gaston Ernoult compléter.

V)- Depuis la réunion du 28 janvier 2010, concernant la ligne de bus de la ligne DM 16 et des relations avec les transports Daniel Meyer, ou en est-on ?

Rappel : Compétences Transports & Déplacements : La CAVO.

Depuis la réunion du 28 janvier 2010, présidée par Nasséra SI ALI, vice-présidente déléguée aux Transports / Déplacements de la CAVO et qui s'est déroulée à Saint Michel-sur-Orge, le sujet n'a pas progressé.

Le transporteur ne répond pas ou plus aux demandes de la CAVO. Il n'est pas envisagé de suspendre la subvention annuelle versée à ce transporteur pour sa ligne DM n° 16 déficitaire (62 500 € versée par la CAVO). Tout simplement il arrêterait l'exploitation de sa ligne et les premières « victimes » seraient les usagers actuels de cette ligne. Le seul élément qui pourrait faire avancer le sujet ? : il s'agit de la prochaine signature de la nouvelle convention de transports de type II (ouverture à la concurrence au niveau Européen) qui sera signé par le transporteur DM, la CAVO et le STIF. Cette signature devrait intervenir dans les bureaux du S.T.I.F. en présence et avec les 2 partenaires cités supra, en fin du second semestre 2010.

Autre et dernier élément : L'étude actuelle au niveau de la CAVO, d'un Transport à la demande (TAD) qui a débuté depuis mars 2010. La ligne DM n°16 est inscrite dans l'étude du bureau d'études. Déjà 2 réunions se sont déroulées dans le cadre du comité de pilotage TAD, auquel participent les représentants des 9 communes de la CAVO. Pour SMO : Joseph Delpic.

Mise en œuvre : 4^{ème} trimestre 2011 ou 1^{er} semestre 2012. Le principe du remplacement du service de la ligne régulière DM 16 sera-t-il retenu et remplacé par un T.A.D. en 2011 ou 2012 : **inconnu à ce jour ?**

Eléments de réponse de M. Ernoult et de Mme Aoucheche communiqués en complément, le 31 mai, par Monsieur Delpic :

1) Quand le projet immobilier des Genêts sera-t-il présenté dans son ensemble au CQ Six ?

« Le projet du programme d'ensemble TOIT et JOIE et PROMOGIM aux Genêts pourra être simplement évoqué lorsque le sujet sera abordé en commission communale Urbanisme, Travaux, Environnement et Commerce local » qui se déroulera lundi 21 juin 2010. Il demeure à ce jour une importante inconnue ».

2) Rénovation et aménagement de la place de Ber :

« Pas d'information complémentaire à fournir. Une réunion interne doit se dérouler cette semaine »

3) Qu'en est-il des logements proches du groupe scolaire Lamartine ?

« A ce jour la promesse de vente avec Coopération et famille n'est toujours pas signée »

Prochaine réunion du Conseil de quartier Le Six :

Jeudi 18 novembre 2010

à 20 h 45

Petite salle de la Fontaine de l'Orme

Ordre du jour :

- Projets du quartier pour budget 2011
- Renouvellement des membres du collège du CQ
- Questions diverses